



COMMUNIQUE DE PRESSE

## BENOÎT DESCOURS REJOINT PDGB EN QUALITE D'ASSOCIE

Paris, le 16 mai 2024 – Benoît Descours, spécialisé en contentieux des affaires et réglementaire, rejoint le cabinet PDGB en qualité d'associé.

Fort d'une expertise reconnue, **Benoît Descours** vient développer la force de frappe existante du cabinet en contentieux dont l'activité est aujourd'hui portée par 7 associés (Xavier Hugon, Philippe Julien, Philippe Laye, Bertrand Jardel, Marie Albertini et Jean-Marie Gueguen). Il apporte au cabinet son expérience de premier plan dans la représentation des entreprises et de leurs dirigeants devant les juridictions civiles et pénales et les autorités administratives indépendantes. Doté d'un véritable savoir-faire en matière d'infractions économiques et boursières et de procédures collectives, il renforce la pratique contentieuse du cabinet en droit des affaires.

Benoît accompagne également des établissements bancaires et des professionnels des marchés financiers dans leurs procédures judiciaires et devant les autorités de régulation telles que l'AMF et l'ACPR.

*« C'est une grande joie pour moi de rejoindre PDGB, dont je côtoyais et appréciais de longue date certains des associés. PDGB fait partie de ces grands cabinets français qui ont su prendre le virage des nouvelles technologies et anticiper les changements. Il était donc tout naturel que nos valeurs mutuelles d'engagement, de pragmatisme et d'efficacité, qui sont l'ADN de chaque avocat du cabinet, se retrouvent un jour au service de nos clients. »* explique Benoît Descours.

*« Nous sommes ravis d'accueillir Benoît Descours au sein de notre équipe. Son expertise diversifiée et son engagement envers l'excellence renforceront notre capacité à servir au mieux nos clients dans un large éventail de domaines du droit des affaires. »* explique Philippe Julien, co-managing partner du cabinet PDGB.

Benoît Descours est titulaire d'un DEA en droit des affaires de l'université Aix-Marseille (1999) et d'un DESS en contentieux, arbitrage et modes alternatifs de règlement des litiges de l'université d'Assas (2000). Il a débuté sa carrière chez Sokolow Dunaud Mercadier & Carrenas, puis Brandford-Griffith & associés. En 2009, il a rejoint le cabinet Jeantet en contentieux, arbitrage et droit pénal des affaires, avant d'intégrer Ravet & Associés en 2019 pour diriger son équipe en Droit pénal des affaires.



### **A propos de PDGB**

Engagés depuis près de 40 ans pour un conseil durable, PDGB est un cabinet d'avocats d'affaires pluridisciplinaire présent en France et à l'international.

PDGB place la relation client au cœur de son métier. Ainsi, anticiper et comprendre les mouvements de la société pour imaginer et créer de nouvelles réponses juridiques adaptées aux besoins de leurs clients est leur priorité.

Respect, engagement et créativité sont présents dans les relations durables que PDGB développe avec ses clients, ses collaborateurs et ses partenaires. Son conseil s'inscrit dans une perspective de long terme et dans une démarche de droit responsable.

La compréhension pointue du marché, associée à une vision globale de la société et de son évolution, lui permettent de proposer un accompagnement sur-mesure pour les projets stratégiques de ses clients, tant en conseil qu'en contentieux.

Le cabinet, composé d'une cinquantaine d'avocats, est membre actif du réseau international TerraLex qui regroupe 134 cabinets implantés dans plus de 120 pays à travers le monde et travaille quotidiennement pour des clients internationaux.

### **Contact presse**

Marion Viou – [marion.viou@pdgb.com](mailto:marion.viou@pdgb.com) - +33 (0)1 44 05 21 31 +33 (0)6 20 33 03 08